



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 30 OCTOBRE 2014**

Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente

Présents : 35 membres

Excusés : 12 membres, soit :

MM. Patrick Dizerens, Christian Eggenberger, André Hagen, Guy Hänggeli, Guy Martin, Philippe Martin, Claude Rapin
Mmes Chloé Duport, Monique Frias, Sandrine Gaudard, Dominique Hagen, Claudine Longchamp

Absents : 4 membres (non excusés) soit :

MM. Silvano Cardamoni, Manuel Fucinos, Daniel Lathion,
Mmes Maria-Conception Fucinos

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis municipal N° 3/2014 concernant le Règlement intercommunal relatif aux transports scolaires.
3. Préavis municipal N° 4/2014 relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2015.
3. Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

La Présidente nous informe qu'il y aura lieu de nommer un nouveau délégué à l'AJENOL, ce qui sera fait sous le point 4 de l'ordre du jour.

Suite à ce changement, l'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

COMMUNICATION DU BUREAU

La Présidente nous donne lecture de la lettre reçue de la part de Madame Dominique Hagen nous faisant part de sa démission du Conseil général et, de de fait, en qualité de déléguée pour l'AJENOL, elle ne pourra plus assumer cette fonction, raison pour laquelle il y a lieu de nommer un nouveau délégué (ou une).

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Madame la syndique nous rappelle quelques dates :

Quelques dates à retenir :

- Samedi 1^{er} novembre, ramassage des gros déchets
- Mercredi 5 novembre, repas de soutien des Féeries
- Jeudi 11 décembre, dernier Conseil général de l'année qui sera suivi d'une verrée

Elle rappelle qu'il reste des livres « Bousens au travers des siècles » qui peuvent faire un joli cadeau de Noël et que durant le mois de décembre, quelques fenêtres s'illuminent dans le village. Il reste de la place et invite les personnes intéressées à s'inscrire par l'intermédiaire du site de Bousens Espace Loisirs.

Un autre rappel celui des jeunes de 18 à 25 ans en formation ou aux études qui sont exonérés de la taxe poubelle sur présentation d'une attestation et prie les personnes concernées de faire le nécessaire rapidement en ce qui concerne les attestations à remettre à la Municipalité.

Dernière information de la Municipalité destinée aux aînés : l'association des amis du cinéma de Cossonay propose en effet aux séniors une carte de membre à Fr. 60. —pour 6 projections. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Madame Stéphanie Borgeaud en fin de séance.

Madame Anne-Marie Duport répond à la pétition reçue par la Municipalité pour une demande de limitation de vitesse avec signalisation appropriée au Ch. De la Grange-aux-Aguets.

Les personnes ayant signé la pétition ont été renseignées par lettre du 18 septembre, de la Municipalité au mandataire principal.

Suite à cette pétition, la Municipalité a analysé la situation, fait un comptage de vitesses en plusieurs points, établi un rapport et pris des renseignements auprès du Canton. Selon un comptage fait, l'analyse montre que la vitesse moyenne se situe entre 24 et 29km/h. La grande majorité des conducteurs (85%) transite à moins de 40km/h. Le comportement de la majorité des usagers, très souvent riverains, est correct et ne met pas en danger les utilisateurs des lieux. D'autre part, il est remarqué que lorsque des véhicules, appartenant la plupart du temps aux habitants du quartier, sont parqués le long de la route, ils gênent le passage et diminuent la visibilité. La Municipalité d'ailleurs étudie également ce problème avec le Département Cantonal.

Ce sujet n'étant de loin pas clos, il demande réflexions, analyses et dialogue avec le Département et le Conseil général sera tenu au courant.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2014 CONCERNANT LE REGLEMENT INTERCOMMUNAL RELATIF AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur Didier Clerc, rapporteur de la commission nommée à cet effet, nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Claude Häggeli demande ce qu'il faut entendre par « transport scolaire » ? est-ce-que cela inclus les écoles privées ?

Madame Sandra Berset répond qu'il s'agit de transport pour l'école obligatoire.

./..

Plus personne ne demandant la parole, la Présidente passe au vote.

Le Préavis municipal N° /2014 est adopté avec une abstention.

3. PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2014 RELATIF A L'ARRÊTE D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2015

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le préavis N° 4/2014 est adopté.

4. ELECTION D'UN MEMBRE A L'AJENOL

Madame Sandra Berset résume ce qu'est l'AJENOL et l'importance pour notre commune d'y être représentée.

Madame Marie-Noëlle Mounir se propose comme déléguée et sa candidature est applaudie.

3. DIVERS

Monsieur Bertrand Perriard remercie la Municipalité de s'être penchée sur la question de la circulation au chemin de la Grange-aux-Aguets et demande s'il est possible de poser un miroir et de mettre un marquage au sol en bas du chemin En Frête, la visibilité étant masquée par une haie.

Madame Anne-Marie Duport rappelle que cette demande n'est pas du ressort de la Municipalité, mais qu'à l'occasion du contact prévu avec le Département du Canton, la Municipalité va en faire la demande.

Monsieur André Deppierraz fait référence à la loi sur la sécurité de la circulation et il lui semble que beaucoup de problèmes proviennent des haies qui ne sont pas conformes quant à leur hauteur, par rapport à la loi.

./..

Monsieur Philippe Favre demande si une étude peut également être faite au chemin de la Condémines.

Monsieur Philippe Monod demande si le centre du village, la Grand-rue, ne pourrait pas être mise à 30km/h.

Monsieur Claude Hänggeli rappelle qu'à l'époque il y avait un 40km/h dans le goulet du village qui a été aboli suite à la construction de la route de détournement, ce qui a beaucoup fait diminuer la circulation et particulièrement celle des camions. Il rappelle que les usagers des trottoirs doivent aussi respecter les automobilistes et ne pas prendre les trottoirs pour des places de jeux.

Monsieur Samuel Morier revient sur la place du village en demandant de la réhabiliter et d'y remettre la plaque commémorative.

Monsieur André Baumann demande la mise en place d'un miroir vers les Molochs du haut du village.

Monsieur Jean-Jacques Chanson demande si l'utilisation d'un appareil à haute pression, utilisé avec un détergeant pour nettoyer son véhicule est permise et, dans le cas contraire, propose de mettre une info dans le « BousSENS infos »

Madame Stéphanie Borgeaud va se renseigner.

Monsieur André Deppierraz nous informe qu'une réunion a eu lieu entre le SDNL, Schéma Directeur du Nord Lausannois et la commission du développement régions du Nord lausannois de BousSENS. Il nous informe que la commission va se réunir début 2015 en vue de soumettre des propositions à la Municipalité.

Plus personne ne demandant la parole, la Présidente clos la séance
Il est 21h05

Présidente
Barbara Grivel



La secrétaire
Danièle RoCHAT

